Absentéisme à Bordeaux fin de la mascarade du Comité de Pilotage

Communiqué intersyndical • 17 octobre 2023

Depuis Juin 2021 les élus d'Aquitaine alertent la direction face à un nombre croissant d'arrêts maladie et une intensification de la charge de travail (engendrée notamment par Noa, la régionalisation, le 18H30 et un temps d'antenne multiplié par quatre en quatre ans). Et cela avant même le déploiement de Tempo et les éditions ICI.

Les élus avaient accepté un plan d'action conjoint pour réduire l'absentéisme souhaitant éviter une nouvelle alerte pour risque grave et trouver des mesures correctives plus efficaces. 2 ans et demi après leur alerte, la déception est grande.
Dans le plan d'action l'objectif affiché de la direction était d'atteindre un taux d'absentéisme de 6% en juin 2023. Il était de plus de 10% au 31 mai 2023. Force est de constater l'échec de l'ambition faute des moyens alloués.

Depuis 2 ans et demi les élus réclament un outil pour mesurer la charge de travail des salariés, comme action préventive. Pour cela, une convention avait été signée avec l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT). Attendue ce 16 octobre en COPIL (Comité de Pilotage), l'ARACT était absente car injoignable selon le DRH.
La personne chargée du dossier absentéisme au service RH en Aquitaine s'est vue signifier par la direction la fin de son CDI, privant ainsi le COPIL de son pilote. A la question "Qui va désormais piloter?" Le DRH n'apporte pas de réponse.

Les élus déplorent que le plan d'action n'avance pas. Les chiffres de l'absentéisme empirent et, comble du comble, la région Aquitaine est présentée dans le réseau comme région pilote sur le dossier absentéisme.

Les élus ne décolèrent pas. Alors qu'ils avaient accepté une démarche conjointe, la direction a trahi leur confiance en sabotant sciemment l'opportunité d'un plan de prévention qui aurait profité à tous les salariés du réseau.

L'alerte initiale des élus est aujourd'hui dévoyée, ils ne peuvent donc plus s'associer à cette démarche et quittent ce COPIL avec une certaine amertume car les salariés se retrouvent sans perspective de solution. C'est un naufrage.